



L'avenir de Radio France et la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)

Aucune Organisation syndicale n'a signé l'accord sur la GPEC et pour cause : son seul objectif était de donner carte blanche à la Direction pour gérer l'évolution des emplois et des métiers, sans négocier vraiment avec les syndicats. Pas question pour la CGT de s'embarquer dans un rôle de cogestion et d'accompagnement des projets de la Direction.

Actuellement, la Direction déploie des efforts inégalés pour faire croire que tout ce qu'elle entreprend améliore le parcours des salariés. Chantiers de modernisation, conduite du changement, GPEC, groupes métiers, entretiens individuels, nouveau rôle du « management » : autant de concepts et d'outils pour remodeler notre avenir, nos métiers, nos emplois, nos salaires et notre entreprise pour quelques années. Un « meilleur des mondes » façon DRH !

Est-il bien raisonnable de croire en la capacité de nos directions successives à mettre notre avenir au centre de leurs préoccupations ? Certainement pas !

Dans son projet d'accord GPEC, la direction de Radio France prévoit :

- « ...des parcours professionnels permettant aux salariés d'accroître leurs compétences en adéquation avec les besoins actuels et futurs de l'entreprise »,
- « ...accompagner une évolution des organisations afin de mettre en place les moyens techniques et humains, et méthodes de production et de diffusion les mieux adaptées à chaque type d'émission »,
- « ...une économie des moyens reposant sur les synergies que permet la mise en commun de l'ensemble des ressources disponibles » (le salarié faisant bien évidemment partie de ces ressources...),

En langage simple, il s'agit de supprimer des postes, de fusionner des métiers, de dégager de la productivité, de faire plus avec moins.

La direction de Radio France aurait sans doute préféré bénéficier du soutien et de l'accompagnement des organisations syndicales. Elle proposait d'ailleurs la création d'un « espace métier » qui avait pour seule vocation d'empêcher les syndicats d'agir en les enfermant dans une démarche *participative* et complice.

La CGT Radio France préfère s'en tenir à l'action des Institutions Représentatives du Personnel, à la négociation collective et, le cas échéant, à la mobilisation des salariés : c'est son rôle.

**Ne touchez pas à nos métiers, nos emplois, notre Convention Collective.
Ne touchez pas à la qualité des contenus et à nos conditions de travail.
Non à un management par le stress !
Non aux relations de travail au gré à gré, à la rentabilité à tout prix
Et à la dictature de l'audience !**

La CGT vous informe à travers 3 autres tracts sur les nouveaux outils de « management » de la direction.

- **Tract 1** : la GPEC et les métiers : la cartographie
- **Tract 2** : la GPEC, les métiers et les salaires : les groupes métiers et les plans d'actions
- **Tract 3** : la GPEC et les salariés : les entretiens individuels

Paris, le 30 mars 2008